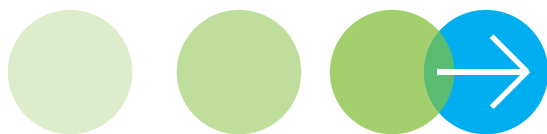


Guide pratique des langues officielles aux Jeux Olympiques

Un outil de
planification
pour les comités
d'organisation

ORGANISATION
INTERNATIONALE DE
la francophonie



- 1 Mots d'introduction
- 5 Place des langues officielles aux Jeux
- 7 Rôle des partenaires dans la mise en place des langues officielles
- 9 Plan d'exécution
- 19 Planification des Jeux
Calendrier pour les langues officielles
- 23 Conclusion
- 23 Liste d'outils et de matériel de référence

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) est une institution fondée sur le partage d'une langue, le français, et de valeurs communes. Elle compte à ce jour soixante-quinze États et gouvernements, dont 56 membres et 19 observateurs, totalisant une population de 890 millions de personnes, dont 220 millions de locuteurs de français.

**ORGANISATION INTERNATIONALE
DE LA FRANCOPHONIE**

19-21, avenue Bosquet
75007 Paris
Téléphone : +33 (0)1 44 37 33 00

www.francophonie.org

Produit par la Direction de la langue française et de la diversité culturelle et linguistique.

Directeur : Frédéric Bouilleux.

Commissaire pour la langue française dans les Jeux Olympiques :
Audrey Delacroix

Édité par le Service de communication de la Francophonie.

Chargée des publications : Nathalie Rostini

© Organisation internationale de la Francophonie, Paris, septembre 2011.

Tous droits réservés. ISBN : 978-92-9028-341-6

Rédigé avec la collaboration de Francine Bolduc (Vancouver 2010),
Héloïse Allemand (Beijing 2008 et Singapour 2010) et Daniel Glon (Beijing 2008).
Création graphique : Septentrion - Philippe De Langhe.

Traduction : Alto International. Révision : Réjane Cruzet

Crédits photo : tous droits réservés (Cyril Bailleul / OIF - Pamela Bethel)

Ce document participe à la protection de l'environnement. Il est imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement, avec des encres à base d'huile végétale. Imprimé en France par Bulet Graphics

Mots d'Introduction

À la demande des chefs d'État et de gouvernement membres de la Francophonie, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) s'est engagée en 2004, à Athènes, à accompagner les efforts du Comité International Olympique (CIO) et des comités d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (COJO) pour garantir à la langue française la visibilité et l'usage qui lui reviennent en tant que langue officielle des Jeux.

À cette fin, j'ai nommé à Athènes, à Turin, à Beijing, à Vancouver et à Londres un Grand Témoin de la Francophonie qui s'attache, avant et pendant les Jeux, à sensibiliser les comités d'organisation à leurs obligations en matière de langues officielles et à développer des collaborations très concrètes avec l'appui de l'OIF et de ses membres.

À l'issue des Jeux Olympiques et Paralympiques de Beijing et de Vancouver, les Grands Témoins de la Francophonie, Jean-Pierre Raffarin et Pascal Couchepin, ont respectivement recommandé au CIO et à l'OIF de faciliter le transfert d'expériences entre les COJO. M. Couchepin a plus particulièrement proposé la rédaction d'un Guide des bonnes pratiques linguistiques, inspiré de l'expérience acquise par l'OIF et ses interlocuteurs au sein du CIO et des COJO lors des précédentes éditions des Jeux.

Ce guide est désormais une réalité que j'ai le grand plaisir de vous présenter. Il a été conçu comme un outil très pratique, visant à offrir aux COJO une feuille de route, une approche stratégique, une méthodologie ainsi qu'une liste d'outils et de matériel de référence. Ce guide ambitionne d'aider et d'encourager le CIO et les COJO à organiser des Jeux bilingues, en français et en anglais, comme le prévoit la Charte Olympique.

Par extension, cet outil offre un cadre de référence concret pour la mise en œuvre du bilinguisme ou du multilinguisme dans l'organisation de tout événement sportif international – par exemple les Jeux Olympiques de la Jeunesse, les championnats du monde, les tournois internationaux.



En suivant ces principes et recommandations, les comités d'organisation seront assurés d'avoir une bonne présence des langues officielles aux Jeux, d'offrir une expérience enrichissante aux différents publics qui y participent, de développer une excellente réputation au niveau national et international.

Je vous en souhaite une excellente lecture et un bon usage.

Abdou Diouf
Secrétaire général de la Francophonie



L'olympisme, comme philosophie de vie, est source de nombreux enseignements, notamment l'apprentissage par l'expérience. Chaque ville hôte apporte à l'histoire olympique sa version unique de l'événement, et nous enseigne ainsi ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire.

C'est la raison pour laquelle je tiens à féliciter l'Organisation internationale de la Francophonie pour cette initiative fort louable de publier un Guide pratique des langues officielles aux Jeux Olympiques.

Grâce à la contribution d'anciens collaborateurs des comités d'organisation de Beijing, Vancouver et Singapour, cet outil linguistique constituera sans aucun doute un recueil d'informations et un support très précieux dans la préparation et l'organisation des Jeux futurs, en ce qui concerne l'utilisation des langues officielles.

Encore toutes mes félicitations à l'Organisation internationale de la Francophonie pour ce nouveau guide et, par là, pour son engagement à enrichir l'héritage des Jeux.

Jacques Rogge

Président du Comité International Olympique

Jean-Pierre Raffarin, Grand Témoin de la Francophonie pour les Jeux Olympiques de Pékin :

Recommandations à l'intention du CIO :

13. Élaborer entre le CIO et l'OIF un « code de bonne conduite linguistique » qui devra être intégré au cahier des charges des villes organisatrices des Jeux Olympiques.

17. Faciliter le transfert des compétences et des connaissances linguistiques entre les COJO successifs.

Source : Rapport sur l'usage de la langue française aux Jeux Olympiques de Beijing 2008.

Pascal Couchepin, Grand Témoin de la Francophonie pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Vancouver :


Les efforts et les innovations linguistiques des Jeux de Vancouver doivent pouvoir profiter aux prochaines olympiades. Je me souviens de ma première conversation avec Mme Francine Bolduc à Vancouver, qui me disait qu'elle se sentait quelque peu démunie devant la tâche à accomplir, compte tenu du manque de ressources auquel elle faisait face. Outre les rapports des Grands Témoins de la Francophonie et l'annexe A de l'Entente multipartite, elle ne disposait d'aucun instrument, d'aucun guide, d'aucun cadre de référence, d'aucun rapport

d'activité détaillé lui permettant de connaître les attentes précises et la marche à suivre pour faire de ces Jeux un événement bilingue.

Cette question n'est pourtant pas nouvelle et les programmes de transfert de connaissances existent, sur d'autres sujets, au CIO.

L'OIF et le COVAN ont donc décidé, dès la signature de la Convention du 14 février 2009, de travailler ensemble au-delà des Jeux pour formaliser un legs linguistique.

Ils ont ainsi convenu d'élaborer un « Guide des bonnes pratiques linguistiques ».

Le guide mettra à disposition du CIO et des comités d'organisation des Jeux Olympiques (COJO) un ensemble d'outils pratiques et de conseils utiles. 

Recommandations à l'intention de l'OIF :

7. Prolonger la coopération avec le COVAN au-delà des Jeux de Vancouver, afin de formaliser le legs linguistique de ces Jeux.

8. Développer les coopérations avec le CIO et les COJO de Londres, de Sotchi et de Rio afin de leur transmettre le legs linguistique des Jeux de Vancouver et d'inscrire cette question au programme du transfert de compétences mis en place par le CIO.

Recommandations à l'intention du CIO et de la famille olympique :

13. Intégrer le legs linguistique des JO de Vancouver au sein du programme de transfert de compétences mis en place par le CIO au profit des COJO, à l'aide du *Guide des bonnes pratiques* qui sera réalisé par l'OIF et le COVAN.


Recommandations à l'intention des futurs COJO :

20. Organiser une réunion de travail avec le CIO, le COVAN et l'OIF consacrée au transfert des compétences linguistiques du COVAN et de l'OIF.

21. Faire du *Guide des bonnes pratiques linguistiques des JO de Vancouver* le guide de référence pour développer les outils concrets du bilinguisme pendant les prochains Jeux.

Source : Rapport sur la promotion de la langue française et de la Francophonie pendant les Jeux Olympiques et paralympiques de 2010 à Vancouver.

Michaëlle Jean, Grand Témoin de la Francophonie pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Londres :

La transmission des savoirs, le partage des expériences et des compétences sont un gage de réussite pour toute œuvre humaine collective qui souhaite respecter un héritage pour mieux se projeter vers l'avenir. Ceci est particulièrement vrai dans les contextes olympique et francophone qui partagent les mêmes valeurs de solidarité et d'enrichissement mutuel. Les précédentes éditions des Jeux d'été et d'hiver ont été riches d'enseignements et d'innovations porteuses de solutions utiles pour l'avenir. Je suis ravie que la collaboration entre les Grands Témoins de la Francophonie, l'OIF, le CIO et la famille olympique, se traduise désormais par l'édition de ce Guide qui offre des solutions concrètes à tous ceux qui souhaitent et doivent organiser dans les meilleures conditions un grand événement sportif bilingue ou multilingue. Je formule le vœu que cet outil devienne un document reconnu au service de l'ensemble de la famille olympique et des comités d'organisation. 



Place des langues officielles aux Jeux

L'OIF
compte
États et
gouvernements

75

**Le baron
Pierre de Coubertin
a fondé le CIO, a restauré
les Jeux Olympiques
modernes en 1894, et
a influencé l'établissement
des langues officielles
des Jeux, le français
et l'anglais**

Planifier

les langues officielles aux
Jeux Paralympiques sur la
base des Jeux Olympiques
et ainsi assurer une transition
pratique, économique, au
niveau des communications,
de la signalétique et des
services offerts

Le Comité International Olympique (CIO) reconnaît l'importance des langues officielles aux Jeux, qui se traduit comme suit dans la règle 23 de la Charte Olympique :


- > Les langues officielles du CIO sont le français et l'anglais.
 - > À toutes les sessions, une interprétation simultanée doit être fournie en français, anglais, espagnol, russe et arabe.
 - > En cas de divergence entre le texte français et le texte anglais de la Charte Olympique et de tout autre document du CIO, le texte français fera foi, sauf disposition expresse écrite contraire.
- Le français et l'anglais tiennent une place importante aux Jeux car ils permettent de s'adresser à la grande majorité des athlètes, dignitaires, délégations, et au grand public. Il est essentiel de faire en sorte que chacun d'entre eux se sente partie prenante de la grande aventure olympique.
 - La visibilité et l'usage d'égale à égale des deux langues officielles aux Jeux permettent non seulement de faire connaître mais aussi de mettre en valeur une richesse culturelle diversifiée qui atteint tous les publics, et cela, partout dans le monde en écho direct aux valeurs olympiques.
 - Il a été démontré, au cours des récentes éditions des Jeux, que l'usage et la visibilité du français ont fortement enrichi l'expérience pour tous ceux et celles qui participent aux Jeux, que ce soit en tant qu'athlètes, spectateurs ou membres de la famille olympique.
 - Il est tout aussi important de faire briller les langues officielles tant aux Jeux Paralympiques qu'aux Jeux Olympiques même s'il n'y a pas d'obligation comme telle de le faire dans la Charte Paralympique. Cependant, comme ceux-ci ont lieu après les Jeux Olympiques, il est facile de planifier une bonne présence des langues officielles et d'offrir une vraie qualité de service à la famille paralympique et aux spectateurs.
 - Les Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) ont réalisé des efforts importants concernant les langues officielles lors de leur première édition à Singapour en 2010. En vertu de la Charte Olympique, les mêmes règles que celles imposées aux Jeux Olympiques leur ont été appliquées.

33
membres du CIO
sont issus du monde
francophone

Une grande
majorité d'athlètes
proviennent
de pays
francophones
ou anglophones

Les Jeux Olympiques de
la Jeunesse, ce sont :

- **2 langues officielles** mais un besoin encore plus fort de multilinguisme lié à l'âge des participants ;
- **une opportunité unique** de développer une connaissance et une capacité à manier le langage, la culture et les moyens de communication des jeunes



Rôle des partenaires dans la mise en place des langues officielles

**Depuis 2004, l'OIF
a nommé un Grand
Témoin pour chaque
édition des Jeux
Olympiques
et Paralympiques.
Des personnalités
de haut niveau
ont accepté cette
mission :**

> **ATHÈNES 2004 - Hervé Bourges**,
président de l'Union internationale de
la presse francophone

> **TURIN 2006 - Lise Bissonnette**,
présidente-directrice générale de la
Bibliothèque et des Archives nationales
du Québec

> **PÉKIN 2008 - Jean-Pierre Raffarin**,
ancien Premier ministre français, sénateur

> **VANCOUVER 2010 - Pascal Couchepin**,
ancien président de la Confédération
suisse

> **LONDRES 2012 - Michaëlle Jean**,
ancienne gouverneure générale du
Canada, envoyée spéciale de l'Unesco
pour Haïti

- Le rôle du **CIO** est de fixer les obligations des comités d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (COJO) et des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) en matière de langues officielles. Le CIO facilite, à travers les comités d'organisation, une vision plus ouverte et multiculturelle du monde olympique – cela inclut la représentation d'une diversité culturelle ainsi que la promotion des langues officielles.
- **L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF)**, partenaire clé des comités d'organisation, a pour objectif que l'expérience bilingue (français et anglais) soit bien réelle aux Jeux. À cet effet, elle a contribué à élaborer et à signer des ententes qui énoncent les standards sur lesquels les comités d'organisation peuvent se baser afin d'atteindre les exigences en matière de langues officielles (*voir Liste d'outils et de matériel de référence / modèle d'entente*). Sur la base de cet accord, et avec l'appui de ses États et gouvernements membres, l'OIF peut accompagner par des actions concrètes les efforts des organisateurs en matière de visibilité et d'usage des langues officielles (aide au recrutement de traducteurs, d'interprètes et de stagiaires bilingues ou multilingues, aide au recrutement de journalistes traducteurs, traduction à distance, aide à l'élaboration de lexiques, actions éducatives, programmation culturelle, etc.).
- Le rôle du **Grand Témoin de la Francophonie**, désigné par le Secrétaire général de la Francophonie, est de clarifier les attentes en matière de langues officielles, d'apporter un soutien politique et une expertise technique, de renforcer les liens avec la famille olympique francophone, particulièrement avec les membres du CIO, de faciliter l'engagement de la communauté francophone internationale et d'accompagner les efforts du COJO, tant dans la préparation des Jeux que pendant leur déroulement et à leur issue.
- Le rôle des **comités d'organisation des Jeux Olympiques** est de planifier et de produire, à travers les différentes facettes de l'organisation des Jeux, une expérience bilingue.
- Le rôle des **commanditaires et partenaires gouvernementaux** des Jeux est de collaborer avec les comités d'organisation pour livrer cette expérience bilingue.
- Afin de favoriser l'aspect multiculturel des Jeux, il est bénéfique pour les comités d'organisation d'intégrer les différents **groupes socioculturels locaux, régionaux, nationaux et internationaux** qui ont des ressources humaines, linguistiques et culturelles à offrir (*voir Liste d'outils et de matériel de référence / modèle d'entente de collaboration*).

L'Organisation internationale de la Francophonie et ses États et gouvernements membres sont **un partenaire clé pour promouvoir l'organisation de Jeux bilingues et assurer le respect de la langue française**

Le **succès** des langues officielles est **un effort de tous** (COJO, partenaires et commanditaires des Jeux)

L'OIF contribue à l'application du français aux Jeux : conseils stratégiques et pratiques, programmation d'artistes qui enrichissent l'aspect culturel et démontrent la diversité de la langue et de la culture francophones, soutien au niveau du recrutement de traducteurs, mobilisation des ambassades francophones locales pour aider le comité d'organisation



Plan d'exécution

Pour leur assurer un franc succès, les langues officielles doivent être vues, entendues, lues et vécues – et partie intégrante de toutes les facettes des Jeux. Il faut aussi s'assurer que la qualité et l'uniformité du français soient extrêmement bien établies.

Il est fortement recommandé de se familiariser avec les attentes en matière de langues officielles, en consultant les documents suivants :

- Charte Olympique
www.olympic.org/Documents/olympic_charter_fr.pdf
- Rapports des Grands Témoins
www.francophonie.org/Democratie-langue-francaise-dans.html
- Convention entre l'OIF et le COJO
 - JO de Beijing : annexe du rapport de Jean-Pierre Raffarin
www.francophonie.org/IMG/pdf/OIF_RapportRaffarin-2.pdf
 - JO de Vancouver : annexe du rapport de Pascal Couchepin
www.francophonie.org/IMG/pdf/OIF_RapportCouchepin.pdf
- Manuel technique des services linguistiques rédigé par le COJO dans la phase préparatoire
- Entente de collaboration avec des partenaires gouvernementaux et groupes (disponible auprès de chaque COJO)

En résumé, ces attentes couvrent les aspects suivants :

- Toutes les communications avec le public et les participants se feront simultanément dans les deux langues officielles (discours officiels, signalisation, documentation, site Web, slogan officiel et son utilisation sur toutes les bannières, renseignements aux médias, affiches, documents et objets promotionnels, annonces dans les médias écrits, documents techniques à l'attention de la famille olympique et des spectateurs).
- Les services au public, aux participants ainsi qu'à la famille olympique (athlètes, entraîneurs et officiels), seront fournis dans les deux langues officielles aussi bien avant que pendant les Jeux, y compris les services de santé, de sécurité et d'urgence.

Il faut faire plus qu'embaucher des personnes bilingues, incluant quelques traducteurs, pour assurer le succès des langues officielles aux Jeux

Au niveau de la programmation culturelle, la présence des deux langues officielles dans les activités s'applique autant aux communications orales qu'écrites des représentations

Les réseaux sociaux durant les Jeux et les langues officielles : à la fois une opportunité et un défi à relever pour les comités d'organisation. Ils offrent une vitrine pour la langue et la culture francophones

Qui pourra répondre à ces enjeux ?

Le plan d'exécution suivant est fondé sur les bonnes pratiques établies et les leçons apprises par différents COJO en matière de langues officielles et démontre clairement les aspects à considérer.



1. Volet interne : construire une culture

organisationnelle à l'intérieur du COJO

1.1 /// **Sensibiliser** l'équipe de direction du COJO à la question des langues officielles et obtenir sa compréhension et son approbation. S'assurer qu'elle comprend ce qui est requis pour livrer une expérience bilingue et les besoins pour assurer une traduction de qualité.

1.2 /// **Identifier** un responsable et une équipe dédiés aux langues officielles, saisir et promouvoir leur rôle au sein du COJO et faire en sorte qu'ils assurent la visibilité et les progrès du COJO, et ce tout au long de la préparation des Jeux.

1.3 /// **Sensibiliser** tous les gestionnaires et employés (par des présentations, des rencontres individuelles de l'équipe de langues officielles avec les gestionnaires, et une information régulière sur les progrès faits).

1.4 /// **Développer** une politique linguistique interne qui couvre les éléments tels que le choix du français à adopter, les communications internes et externes, etc. (voir *Liste d'outils et de matériel de référence / politique linguistique*).

1.5 /// **Inclure** le sujet des langues officielles (sensibilisation politique et linguistique) dans la formation des nouveaux employés et, subséquemment, des bénévoles.

1.6 /// **Développer** des activités pour promouvoir les langues officielles auprès des employés et de l'équipe de direction du COJO (par exemple des cours de français ou d'anglais, des activités culturelles, des concours).

1.7 /// **Travailler** étroitement avec les directions du COJO pour intégrer les langues officielles dans leur planification stratégique et opérationnelle – pour certaines des directions, il faut planifier bien à l'avance les ressources (système intranet INFO, annonces sur les sites, programmation culturelle, recrutement, discours durant les cérémonies, services d'interprétation pour les fédérations internationales, Comités Nationaux Olympiques francophones, chefs de mission et athlètes).

1.8 /// **Établir** les besoins en traduction incluant la liste de toutes les publications à traduire, et mettre en place une équipe suffisante et qualifiée pour fournir un service de qualité.



2. Volet externe : construire et établir des partenariats

2.1 /// Sensibiliser tous les partenaires du COJO à l'importance des langues officielles et s'assurer de leur implication dans la mise en place de l'expérience bilingue durant les Jeux (vérifier les contrats, s'il y a lieu). Cela inclut les autorités de la ville hôte qui aura à planifier la signalétique non seulement sur les sites des Jeux mais aussi dans les transports locaux (métro, aéroports, taxis, autobus).

2.2 /// Éduquer, promouvoir et motiver les commanditaires en effectuant des rencontres de sensibilisation aux langues officielles, et développer une collaboration qui aidera les comités d'organisation à offrir une expérience bilingue en matière de signalétique, d'affichage publicitaire, de services à pourvoir avec du personnel bilingue et en matière de programmation culturelle.

2.3 /// Identifier les partenaires des langues officielles (groupes, associations, collèges/universités et institutions locales, régionales ou internationales incluant l'OIF) qui sont prêts à soutenir et à collaborer au succès du bilinguisme aux Jeux. Identifier des modes de collaboration possible – ces collaborations peuvent prendre la forme de programmes d'implication de jeunes pour occuper des postes de bénévoles avant et durant les Jeux, pour développer et/ou participer à des concours en lien avec les Jeux, etc.

2.4 /// Créer un comité consultatif qui inclura un membre de chacun des partenaires francophones clés (au niveau local, national et international). Ce comité renforcera les liens essentiels entre les partenaires des langues officielles et identifiera ainsi des opportunités encore plus grandes de leur apport aux Jeux. Grâce à leur capacité d'influence auprès des instances gouvernementales ou autres, les membres de ce comité fourniront au COJO des conseils stratégiques sur la prise en compte du bilinguisme aux Jeux.

3.5 /// **Travailler** avec les partenaires pour afficher toute la signalétique nécessaire à l'organisation de Jeux bilingues dans les transports locaux (aéroports, métro, taxis, autobus).

3.6 /// **Assurer** une signalétique bilingue et uniforme sur tous les sites incluant celle des partenaires et des commanditaires des Jeux (établir l'ordre des langues officielles et potentiellement de la troisième langue, la grandeur des lettres, etc.).

3.7 /// **Planifier** les services d'interprétation (consécutif et simultané) à toutes les réunions de la commission exécutive du CIO et des autres commissions (athlètes, médicale, presse, juridique), les conférences de presse des Jeux ainsi que les réunions quotidiennes des chefs de mission avant et pendant les Jeux. Il est recommandé d'avoir la même personne qui agisse comme interprète aux réunions de chefs de mission et traducteur des comptes rendus desdites réunions. Déterminer les services linguistiques accessibles par téléphone ainsi que le nombre d'interprètes requis pour tous les services destinés aux athlètes, officiels du contrôle de dopage, officiels techniques, officiels de presse sur les sites, services médicaux, interviews des athlètes dans la zone mixte, commission d'arbitrage, etc. Prévenir les interprètes qu'ils ne travailleront pas systématiquement dans les conditions optimales d'un interprète de conférence. Exemple : il peut s'agir, comme aux JOJ, de discussions informelles autour d'une table et non dans une salle équipée de cabines d'interprétation.

3.8 /// **Traduire** les biographies des athlètes ainsi que l'information à chaud sur le système intranet utilisé par les médias durant les Jeux (INFO 20xx).

3.9 /// Finalement, **traduire** le rapport final des Jeux dans les deux langues officielles.



→ 5. Volet culturel

5.1 /// S'assurer du bilinguisme sur la route du relais de la flamme olympique, que ce soit à travers la participation de coureurs, des communautés, ou encore d'événements culturels pendant le relais.

5.2 /// S'assurer d'une bonne participation des différentes communautés culturelles (incluant les groupes et artistes francophones et anglophones locaux, nationaux et internationaux) au programme culturel des Jeux (Olympiades culturelles, cérémonies d'ouverture et de clôture). S'assurer aussi d'avoir des communications orales et écrites durant les représentations.

5.3 /// Comme la cérémonie d'ouverture est une vitrine exceptionnelle pour présenter les langues officielles, il est essentiel de tout planifier (discours bilingues du président du CIO, du président du COJO et des autorités du pays d'accueil, affichage, annonces, commentaires, représentations artistiques) et de sélectionner des artistes qui représentent bien les langues officielles.

5.4 /// Envisager d'établir un village, « une place de la francophonie », et collaborer avec les groupes et partenaires locaux, nationaux et internationaux (incluant les ambassades locales et l'OIF) afin de rassembler et de mettre en valeur des artistes francophones, francophiles et anglophones.





Planification des Jeux

Calendrier
pour les langues officielles

Pour assurer une planification efficace et le succès des langues officielles aux Jeux, il est important de coordonner les phases de la planification avec celles de l'organisation des Jeux, telles que décrites ci-dessous.



1. Développement de l'organisation

5 ans avant les Jeux

Clarifier les attentes.

Sensibiliser l'équipe de direction du COJO.

S'assurer d'embaucher un certain nombre de personnel de direction bilingue et d'identifier les postes nécessitant des employés bilingues.

Développer les éléments de la culture organisationnelle (politique linguistique, formation des nouveaux employés, etc.).

Établir les attentes linguistiques dans les contrats avec les commanditaires nationaux/locaux et les médias.



2. Planification stratégique

4 ans avant les Jeux

Créer la structure des langues officielles – nommer un responsable et former l'équipe, qui inclut les services de traduction et d'interprétation.

Déterminer tous les besoins en traduction et interprétation, planifier les ressources requises et préparer la logistique pour les services de traduction (bâtir l'équipe, un système efficace de demande de traduction, une base terminologique commune et les outils de référence des Jeux précédents). En cas de recrutement de jeunes traducteurs ou interprètes, prévoir une durée de stage d'au moins deux mois afin d'assurer leur formation (terminologie sportive et culture olympique) et de garantir leur efficacité.

Établir le budget requis.

Établir un plan stratégique pour les langues officielles.

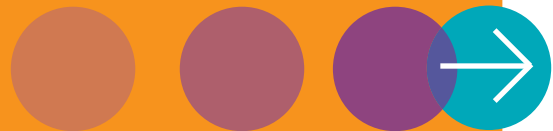
Mettre en place les éléments de la culture organisationnelle (cours de français/anglais, activités de promotion pour les langues officielles, etc.).

Sensibiliser les partenaires (rencontre d'éducation et de collaboration).

Développer des partenariats pour acquérir le maximum de ressources disponibles (humaines et financières).



Conclusion



Liste d'outils et de matériel de référence

